

AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO À TOUS LES CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ

Wataynikaneyap Power LP a déposé une demande d'approbation de ses tarifs de 2023 et autres frais de transport d'électricité en Ontario.

Renseignez-vous. Donnez votre avis.

Wataynikaneyap Power LP (WPLP) est le propriétaire et l'exploitant d'un nouveau réseau de transport d'électricité qui est en cours de construction dans le nord-ouest de l'Ontario afin de renforcer une partie du réseau de transport existant et de raccorder certaines collectivités éloignées des Premières Nations au réseau provincial de transport d'électricité.

Le nouveau réseau de transport, qui consiste en la ligne jusqu'à Pickle Lake et les lignes de raccordement éloignées, devrait entrer en service par étapes soit en 2022 et en 2024; les tarifs proposés reflètent cet échéancier. La ligne vers Pickle Lake devrait entrer en service en août 2022. L'entrée en service des premiers segments des lignes de raccordement éloignées est prévue d'ici septembre 2022 et celle des segments supplémentaires en 2023. Les derniers segments devraient entrer en service en 2024.

Wataynikaneyap Power LP a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario l'autorisation de changer ses tarifs de transport d'électricité et les frais fixes facturés à Hydro One Remote Communities inc. à compter du 1^{er} janvier 2023. Si la demande est approuvée telle quelle, la facture mensuelle d'un client résidentiel type et d'un client utilisant les services généraux types augmenterait de la manière suivante :

Client résidentiel (750 kWh)	0,20 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (consommant 2 000 kWh)	0,51 \$ par mois

Toute modification des tarifs applicables au transport de l'électricité dans la province engendrera un changement au niveau de la portion des frais de livraison pour tous les consommateurs d'électricité en Ontario – aussi bien les consommateurs résidentiels que les entreprises.

Wataynikaneyap Power LP a également demandé la liquidation des soldes de certains comptes de report et d'écart. Veuillez examiner la demande pour plus amples renseignements sur les demandes.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La CEO tiendra une audience publique afin d'étudier la requête de WPLP. Durant cette audience, qui peut être une audience orale ou écrite, nous poserons des questions à WPLP à propos de sa demande de changement de tarifs. Nous entendrons également les questions et arguments des personnes qui se sont inscrites pour participer (appelées « intervenants ») à l'audience de la CEO. À l'issue de cette audience, la CEO décidera du bien-fondé d'une modification des tarifs.

La CEO est une agence publique indépendante et impartiale. Les décisions que nous prenons visent à servir au mieux l'intérêt public. Notre objectif est d'encourager le développement d'un secteur de l'énergie efficace et financièrement viable, afin d'offrir des services énergétiques fiables à un prix raisonnable.

RENSEIGNEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informé au sujet de cette requête et de participer au processus.

- Vous pouvez examiner la requête de WPLP sur le site Web de la CEO dès maintenant.
- Vous pouvez déposer une lettre de commentaires qui sera prise en compte au cours de l'audience.
- Vous pouvez participer à titre d'intervenant. En tant qu'intervenant, vous pouvez poser des questions sur la demande de WPLP et présenter les raisons pour lesquelles la CEO devrait approuver la demande de WPLP. Inscrivez-vous au plus tard le **9 août 2022** faute de quoi l'audience aura lieu sans votre participation et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de ce dossier.
- Vous pourrez consulter la décision rendue par la CEO à l'issue de la procédure ainsi que les motifs de sa décision sur notre site Web.

EN SAVOIR PLUS

Les tarifs proposés sont relatifs aux services de transport de l'électricité offerts par WPLP. Ils sont inscrits à la ligne « Livraison », l'un des éléments figurant sur votre facture d'électricité. Le numéro de référence pour ce dossier est **EB-2022-0149**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette audience, sur les démarches à suivre pour déposer une lettre, participer en tant qu'intervenant ou pour consulter les documents relatifs à cette affaire, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2022-0149** dans la liste sur le site Web de la CEO : <https://www.oeb.ca/fr/participez/applications/requetes-tarifaires-en-cours>. Pour toute question, vous pouvez également communiquer avec notre centre d'information du public au 1 877 632-2727.

AUDIENCES ORALES OU AUDIENCES ÉCRITES

Il existe deux types d'audiences à la CEO : les audiences orales et les audiences écrites. WPLP a demandé une audience écrite. La CEO examine cette demande à l'heure actuelle. Si vous pensez qu'une audience orale est nécessaire, vous pouvez faire part de vos arguments par écrit à la CEO au plus tard le **9 août 2022**.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse de domicile et votre adresse électronique ne seront pas rendus publics. Si vous représentez une entreprise, tous les renseignements de l'entreprise demeureront accessibles au public. Si vous participez à titre d'intervenant, tous vos renseignements seront rendus publics.

Cette audience sur les tarifs sera tenue en vertu de l'article 78 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998, chap. 15 (annexe B).



Ontario

Ontario
Energy
Board | Commission
de l'énergie
de l'Ontario